DOCUMENT OPERATIONNEL

Phase n°1 : niveaux établissement, bassin de vie, Codiec

**Les objectifs :**

Recenser l’existant des formations professionnelles proposées par établissement.

Elaborer un projet de l’enseignement catholique au niveau d’un territoire de vie.

Présenter à tous les acteurs de la communauté éducative d’un diocèse (ou territoire CAEC), les formations proposées par l’E C en termes de formation par la voie professionnelle (initiale ou continue) et y inviter les représentants institutionnels locaux, les représentants des branches concernées…Il sera intéressant de partager avec tous, les évolutions de la carte que nous pourrions proposer pour garantir la mixité et la sécurisation des parcours par exemple

**Les moyens et les outils**

**Période de février à avril 2018**

**Les 22 et 23 Mars, le congrès du CNEAP offre une tribune pour présenter un ou deux exemples et enrichir les débats**

**Période de mai à juin 2018**

Présentation en diocèse (ou sur le territoire d’un CAEC) de ce que l’enseignement catholique propose à ce jour sur chacun de ces territoires au niveau de la formation professionnelle et des projets sur lesquels il travaille. Cette présentation se fera autant que faire se peut devant l’ensemble de la communauté éducative (école /collège /lycée/enseignement supérieur) du diocèse ainsi que devant les acteurs institutionnels (Cf. ci-dessus).

Sous la responsabilité des acteurs locaux de l’enseignement catholique (DD ; CAEC ; DREAP ; RenaSup ; OPCE), **un document de synthèse sera élaboré**.

Phase n°2 : Etats généraux régionaux

**Période du 1er septembre au 20 novembre 2018**

**Cette étape est une étape essentielle de notre démarche. Elle consiste à dire avec force aux responsables institutionnels régionaux combien l’Enseignement catholique compte prendre toute sa place sur la question de l’insertion des jeunes et des adultes dans l’emploi via la formation par la voie professionnelle « *vous avez, vous acteurs régionaux, une problématique, nous pouvons et souhaitons vous aider à y répondre* »**

**Les objectifs :**

Présenter au niveau de chacune des nouvelles grandes régions un document exhaustif des propositions de formation de l’enseignement catholique par la voie professionnelle, tant au niveau de l’existant que des axes stratégiques travaillés pour le court, le moyen et le long terme.

Ce document, élaboré à partir des documents de synthèses proposés par les différents diocèses concernés, ne manquera pas de faire apparaitre nos points forts :

* Nos qualités : optimisation des moyens alloués, plus-value éducative reconnue,
* Nous sommes reconnus pour et dans notre capacité à accompagner les personnes,
* Notre capacité à mettre à disposition des plateaux techniques,
* Nos complémentarités des formations initiale et continue, par voie scolaire et alternance,
* Nous avons su développer des pôles d’excellence au sein desquels nous sommes en mesure de proposer des parcours mixtes et sécurisés. Si vous nous aidez à lever quelques verrous, nous pourrons aller plus loin dans ce sens,
* Nos relations avec les acteurs institutionnels, mais aussi les branches et les entreprises,

Vous avez, vous acteurs régionaux, une problématique, nous pouvons vous aider à y répondre.

**Les moyens**

Elaboration d’un document de synthèse prenant en compte les propositions des différents diocèses de la grande région. Il sera une feuille de route pour les années à venir.

Présentation en grande région devant tous les acteurs de l’enseignement catholique de la voie professionnelle et en présence des acteurs institutionnels (EN, Région, ministère de l’agriculture, et des solidarités et de la santé…), mais aussi les branches, des entreprises, l’interprofessionnel…

Cette réunion devra être organisée sous l’égide du CREC, du DREAP, du RenaSup territorial et des OPCE.

PhaseN°3 Etats généraux nationaux de l’Enseignement Catholique

**Période : Décembre 2018**

**Quel projet porté par l’Enseignement catholique sur la formation par la voie professionnelle ?**